



Prochain Conseil de Paris

Du mardi 4, mercredi 5, jeudi 6 et vendredi 7 juillet 2023

Le Conseil de Paris se réunira à partir du mardi 4 juillet. Il sera notamment question du budget supplémentaire du budget général de la Ville de Paris pour 2023, du renforcement de l'offre parisienne en matière de prévention et de soins de premiers secours, de la condition animale à Paris et du nouveau code de la rue.

Mardi 4 juillet

- **8h15** : petit-déjeuner de presse autour d'Emmanuel GREGOIRE – *si vous souhaitez participer, merci de notifier votre présence auprès de solene.bures@paris.fr*
- **9h00** : ouverture de la séance
 - o Adoption du compte rendu sommaire de la séance de juin
 - o Mobilisation de la Ville en réponse aux événements survenus à la suite du décès de Nahel M.
 - o Examen de la délibération DAJ 22 octroyant la protection fonctionnelle à Mme Emmanuelle PIERRE-MARIE, Maire du 12^{ème} arrondissement
 - o Examen et vote du budget supplémentaire du budget général de la Ville de Paris
- **Si vote du budget supplémentaire avant 13h00** : examen des projets de délibération
- **14h45-16h35** :
 - o *Poursuite du vote du budget supplémentaire si besoin*
 - o Débat organisé sur la santé publique et la lutte contre les inégalités : Paris renforce son offre de prévention et de soins de premiers secours
- **16h35-21h** : poursuite de l'examen des projets de délibération

Mercredi 5 juillet

- **9h00** : Prise de parole sur le drame de la rue Saint-Jacques
- À l'issue poursuite de l'examen des projets de délibération
- **10h00** : Communication de la Maire de Paris sur l'accessibilité universelle et le handicap (DSOL 87)
- À l'issue poursuite de l'examen des projets de délibération
- **14h30-15h50** : réponses aux questions d'actualité
- **15h50-16h45** : proposition de délibération sur la condition animale à Paris (PEC 1)
- **16h45-21h** : poursuite de l'examen des projets de délibération

Jeudi 6 juillet

- **9h-10h** : poursuite de l'examen des projets de délibération
- **10h-13h** : débat sur le code de la rue
- **14h30-21h** : poursuite de l'examen des projets de délibération

Vendredi 7 juillet

- **9h jusqu'à l'épuisement de l'ordre du jour** : poursuite de l'examen des délibérations

Le conseil est retransmis en direct sur paris.fr

Les délibérations sont mises en ligne sur paris.fr (rubrique Municipalité > Conseil de Paris > Ordre du jour.)

En marge des débats, les adjoints à la Maire iront à votre rencontre en salle de presse pour répondre à vos questions. N'hésitez pas à nous adresser en amont vos demandes d'interviews.

Le prochain Conseil de Paris aura lieu du mardi 3 au vendredi 6 octobre 2023.

Contact presse : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr